



Poivre Noir Pour Steak

REF.: A410405

FICHE TECHNIQUE

DESCRIPTION

Le poivre noir pour steak d'Apollo rehausse le goût de chaque plat. Le poivre donne un délicieux goût piquant à chaque plat.

MODE D'EMPLOI

au goût

INGRÉDIENTS

100% poivre noir

BESOINS SPÉCIAUX

Clean label, Sans gluten, Sans lactose, Sans GMS, Sans sel, Végétarien, Vegan

SPÉCIFICATIONS CHIMIQUES ET NUTRITIONNELLES

Énergie en Kcal (kcal)	276.0000
Énergie en Kj (kJ)	1157.0000
Matières grasses (g)	3.2600
Acides gras saturés (g)	1.3920
Glucides (g)	38.6500
Sucres (g)	0.6320
Fibres (g)	25.3000
Protéines (g)	10.3900
Sel (g)	0.0500

ETIQUETAGE ALLERGÈNES

Arachides et produits dérivés	absence
Fruits à coques et produits dérivés	absence
Céréales contenant du gluten et produits dérivés	absence
Crustacés et produits dérivés	absence
Mollusques et produits dérivés	absence
Poissons et produits dérivés	absence
Oeufs et produits dérivés	absence
Lait et produits dérivés	absence
Soja et produits dérivés	absence
Lupin et produits dérivés	absence
Graines de sésame et produits dérivés	absence
Moutarde et produits dérivés	absence
Céleri et produits dérivés	absence
Sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg	absence

INFORMATION NANOMATÉRIAUX

Ce produit n'est pas soumis aux dispositions particulières d'étiquetage sur les nanomatériaux.

INFORMATION OGM

Ce produit n'est pas soumis à l'étiquetage OGM.



Poivre Noir Pour Steak

REF.: A410405

FICHE TECHNIQUE

INFORMATION IONISATION

Ce produit n'a pas subi de traitement ionisant et ne contient aucun ingrédient ionisé.

SÉCURITÉ ET PREMIERS SECOURS

Principaux dangers :Aucune atteinte à la santé n'est connue ni attendue lors d'un usage approprié de ce produit. Ce produit n'est pas classifié selon le règlement CE 1272/2008 ; il ne fait donc pas l'objet d'un étiquetage particulier concernant la Directive 67/548/EEC ou 1999/45/EC.Fiche de sécurité :Ce produit n'est pas classifié au sens de l'article 31 du règlement CE 1907/2006 ; il ne doit donc pas faire l'objet d'une Fiche de Données de Sécurité au sens de ce règlement.